

TRIBUTAT.

OPINION

DE

JAUBERT, (de la Gironde).

Sur la motion relative au Gouvernement héréditaire.

Séance extraordinaire du 10 Floréal an 12.

OUI, Tribuns, l'opinion publique ne peut plus se contenir; le vœu qu'on vous propose d'émettre a déjà retenti d'une extrémité de la France à l'autre; l'honneur du nom français, la dignité de la Nation, les plus chers intérêts de la République vous pressent, vous commandent de l'exprimer avec cette énergie qui vous caractérise.

Une vérité que le temps avoit consacrée, c'est qu'un

grand Etat ne peut éviter les déchiremens qu'avec un pouvoir exécutif héréditaire.

Le système électif n'est, en quelque sorte, qu'une théorie effrayante de révolutions. Chaque mutation fait éclater des ambitions particulières, nourrit l'esprit de faction, ouvre des chances à l'intrigue, fournit des prétextes aux novateurs, flatte la jalousie de l'étranger, entretient ses espérances.

En France, la doctrine de l'hérédité est nationale.

J'en appelle aux quatorze siècles qui nous ont précédé, et à ces cahiers des assemblées bailliagères, véritable expression de la volonté du peuple.

Cependant, après de longs orages et par le choc de diverses factions le trône disparut...

Au milieu de l'entraînement des passions, les amis de la patrie n'en conservoient pas moins dans leurs consciences la tradition des siècles et de l'expérience sur la nécessité d'un pouvoir héréditaire à la tête d'une grande Nation; ils obéissoient aux lois que l'homme de bien respecte toujours; mais ils se reposoient sur l'influence de la raison publique, vivant ainsi dans l'avenir de leurs descendans.

Qui l'eût espéré que cet avenir arriveroit pour nous-mêmes? Ah! quelle fut notre émotion lorsqu'au 18 brumaire le sauveur de la France fit entendre ces paroles mémorables..... *La révolution est fixée aux principes qui l'ont commencée.*

Que voulions-nous en 1789? L'intervention de nos délégués dans la création de l'impôt, l'abolition du régime féodal, l'anéantissement de toute distinction outrageante pour les vertus et les talens, la réforme des abus, le culte de toutes les idées libérales, la garantie de notre prospérité au-dedans et de notre considération au-dehors: voilà quel avoit été le véritable vœu national, et tous les Français avoient

bien senti que ce vœu ne pourroit s'accomplir qu'avec un trône héréditaire et des institutions protectrices des citoyens contre les erreurs de l'autorité, protectrice du trône lui-même contre la foiblesse des gouvernans.

La sagesse de ces principes trouve un grand appui dans notre propre expérience.

Que d'erreurs, que d'infortunes, que de catastrophes!

En l'an 4, après les temps qui avoient précédé, ce fut beaucoup que de remettre le Pouvoir exécutif dans un petit nombre de mains.

Mais enfin le 18 brumaire vint remplir l'objet d'une partie des sollicitudes et des vœux de la Nation; le pouvoir fut confié à un seul.

Combien la France s'est trouvée heureuse dès les premiers instans du Consulat! Le Peuple français, également entraîné par son intérêt et sa reconnoissance, proclama Napoléon Bonaparte premier Consul à vie; mais il n'y a en lui d'immortel que sa gloire. Un nouvel acte investit le premier Consul du droit de nommer son successeur; mesure généralement applaudie de la Nation, qui sembloit garantir sa tranquillité future, mais dont le plus épouvantable complot a démontré l'insuffisance. Français, vous aurez toujours présentes ces époques où, remplis d'effroi, nous apprimes les dangers dont la vie de notre héros avoit été environnée. Notre premier sentiment étoit bien dû à notre amour pour lui; mais pouvions-nous ne pas songer aussi à notre repos et au sort de nos enfans?

Regardons autour de nous. Comment les grandes Puissances de l'Europe sont-elles constituées? avec un pouvoir héréditaire. Chaque peuple est seul arbitre de la forme de son gouvernement et de ses institutions.

L'Europe sait bien que la France ne peut recevoir des lois d'aucune partie du monde ; mais les mutations dans le siège du pouvoir ne peuvent que trop servir d'occasion à des troubles intérieurs. Gardons-nous d'offrir une telle perspective aux autres gouvernemens !

La force des choses autant que celle des principes nous ramène donc à l'hérédité du pouvoir, et parce qu'elle est l'appui d'une grande société, et parce qu'elle se concilie avec l'existence de grands corps qui peuvent seuls garantir sa propre durée, en même temps qu'ils doivent garantir la liberté publique et l'égalité des droits.

Le Peuple français veut tarir la source des troubles politiques, mais il veut aussi conserver le fruit de ses longs et pénibles travaux. Il veut l'assurer à la postérité la plus reculée.

La nation ne relève pas un trône féodal appuyé sur des institutions dont les élémens ne pouvoient plus se rassembler.

Les erreurs, les illusions sont dissipées.

Les Français qui avoient été séduits par d'antiques idées, ou aigris par le malheur, ou entraînés par des exemples, sont au milieu de nous, heureux du bonheur général, et bien convaincus par leurs propres infortunes que les droits de citoyen français sont au-dessus de toute protection étrangère.

A quel horrible ministère sont réduits ceux qui se sont déclarés les ennemis irréconciliables de la patrie ? objets du mépris et de la défiance du continent, ils ne trouvent d'accueil qu'en Angleterre, où le gouvernement semble les tenir en réserve pour être les instrumens des crimes qu'ils méditent.

La famille des Bourbons a régné autrefois en France ; mais celle de Charlemagne avoit régné avant elle. Comment Hugues Capet fut-il élevé sur le trône ?

Lothaire, duc de Lorraine, dernier rejeton de la race Carlovingienne, prétendoit l'occuper : il invoquoit les lois fondamentales de la monarchie. Les seigneurs dirent : il s'est lié avec un prince ennemi de la France ; Un transfuge, un déserteur de l'Etat n'a plus aucun droit à la couronne. Hugues Capet fut élu ; et à l'instant même où il ceignit le bandeau royal, il prononça d'avance le jugement de ses derniers descendans, qui n'ont pas craint de se liguier avec tous nos ennemis, et de prendre les armes contre la patrie. Les Capétiens ont donc été exclus par la force même des principes qui avoient servi de titre à leur race.

Et lorsque les Français veulent créer un nouveau trône, lorsqu'il s'agit de l'édifier sur des bases dignes de la plus grande nation de l'univers, quel peuple éclairé, quel Gouvernement de bonne foi pourroit les croire assez imprudens, assez ennemis de leur gloire, des intérêts de chaque citoyen et de la dignité de la nation pour songer à des débris qu'il seroit impossible de réunir sans renoncer au repos dont nous jouissons, et qui nous a coûté de si grands sacrifices. Que dis-je ? des convulsions, des vengeances, la guerre civile, le démembrement de la France, l'anéantissement de tous les traités conclus sous la foi nationale, voilà les malheurs qu'il nous faudroit subir ; tout le fruit de la révolution seroit à jamais ravi aux Français qui survivroient, et aux générations futures.

Mais détournons nos regards d'un aussi déchirant tableau ; mais ne songeons qu'à rendre grâces à la providence, qui depuis long-temps nous a signalé le chef d'une nouvelle dynastie.

Napoléon Bonaparte avoit étonné de ses exploits cette Italie accoutumée depuis des siècles à ne parler que des armées romaines ; il donne la paix au continent ; l'Afrique est témoin de nouveaux prodiges ; son nom retentit en Asie : il remplit le monde.

Romains du temps des Scipion , des Pompée et de Auguste , vous avez transmis jusqu'à nous des traces de vos triomphes !

Mais quelle marche triomphale excita jamais ces élans , cet enthousiasme que la nation tout entière fit éclater lorsque Napoléon fut rendu à nos vœux ?

Ah ! l'étoile de la France avoit disparu de notre horizon ! depuis long-temps on se disoit
Quand s'élèvera-t-il un grand homme pour mettre un terme à tant de calamités ?

Napoléon reparoît , et tous les Français , par une inspiration simultanée , se croient déjà sauvés par sa présence.

Ce pressentiment s'est réalisé. Eh ! qui pourroit dire toutes les merveilles opérées depuis son avènement au Consulat !

Fixer les bases de l'administration , appeler l'ordre dans les finances , organiser l'armée , improviser la bataille de Maringo qui décida le sort du continent , pacifier l'Europe , rendre l'activité au commerce , encourager les manufactures , les arts , les sciences , relever les autels et rendre la paix aux consciences , doter les asiles de l'humanité souffrante , recréer l'instruction publique , ordonner , achever des travaux immenses , donner à la France un code uniforme de lois civiles , auquel il a imprimé le sceau de son génie , éteindre tout esprit de parti , calmer tous les ressentimens , concilier tous les intérêts , rappeler toutes les victimes des malheurs des temps , faire trembler un gouvernement parjure par des préparatifs qui lui annoncent la plus terrible catastrophe s'il ne s'empresse de revenir à des idées de justice : voilà , voilà ce que quatre années ont produit , ce qui expliquera aux siècles à venir le dévouement profond dont les Français sont pénétrés pour Napoléon Bonaparte , ces témoignages d'amour que la Nation s'em-

presse de lui adresser , ce vœu si fortement prononcé :
 Que celui à qui la République doit une si grande gloire
 et de si grands bienfaits , consente à être nommé son
 Empereur , et à fixer le Pouvoir exécutif dans sa fa-
 mille.

Eh ! quelle autre pourroit être rendue dépositaire
 de nos intérêts les plus chers , si ce n'est celle du plus
 grand capitaine , du plus grand homme d'Etat , dont
 le nom seul sera une égide pour ses successeurs ?

Quelle autre seroit aussi intéressée à la conserva-
 tion de nos principes libéraux ?

O vous , guerriers généreux , qui avez acquis tant de
 droits à la reconnaissance nationale , qui êtes si cé-
 lèbres chez toutes les nations , et méritez une si belle
 place dans l'histoire ; où donc l'intérêt de votre gloire
 personnelle pourroit-il trouver une garantie aussi solide
 que dans la famille du héros qui vous a si souvent
 conduits à la victoire ?

Et ceux qui regretteront toujours des parens morts
 pour la cause de la liberté , la seule consolation qui
 puisse leur rester , n'est-ce pas la certitude que la fa-
 mille de l'empereur conservera l'honneur dû à leur
 mémoire ?

Magistrats , administrateurs , votre dévouement à des
 fonctions aussi nécessaires que laborieuses , quelle
 autre pourroit mieux l'apprécier ?

L'agriculture , les arts , les sciences , le commerce ,
 toutes les professions libérales , ceux qui ont contracté
 sous la foi de la république , ceux qui possèdent des
 domaines nationaux , tous les hommes qui ont été
 utiles , tous ceux qui ont acquis de la gloire , ne peuvent
 désirer , obtenir de plus grande sauvegarde que celle
 d'une famille à qui Napoléon Bonaparte aura légué
 toutes ses pensées et ses sentimens , et dans laquelle de
 grands services se joignent déjà à d'heureuses espérances.

Et puisqu'il est vrai que la vie la plus glorieuse et la plus utile au genre humain doit aussi avoir un terme, à quelle autre famille le Peuple français pourroit-il se confier qu'à celle qui devra elle-même trouver sa sûreté dans l'accomplissement des grandes vues du fondateur de sa puissance ?

Que tous les cœurs s'ouvrent à la félicité ! Que les Français, en songeant à leur postérité, se livrent à cette confiance dont ils éprouvoient un si pressant besoin ! Que l'établissement de l'hérédité du pouvoir exécutif dans la famille de Napoléon Bonaparte, vienne former entre elle et la nation un pacte dont les bases perpétuent la grandeur et la dignité de l'empire, et dont la solennité frappe l'Europe comme elle remplira nos ames !

Oui, oui, que Napoléon cède au vœu des Français, qu'il accomplisse leurs hautes destinées ! tous les attributs de gloire composent ses trophées ; le sceptre impérial recevra dans ses mains un nouvel éclat ; le pavois est prêt, il est élevé par tous les Français, qui répéteront avec enthousiasme : *La révolution est fixée aux principes qui l'ont commencée.*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.

Floréal an 12.